



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

**EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 JUIN 2023

Le samedi 24 juin 2023 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2023, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN – Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marilène DALMASSO – Caroline FRANCA – Marguerite CARBONI - Françoise VADA – Cyril LEJA - Olivier GIACOMETTI - Patricia ALUNNO

Pouvoirs : -

Absents excusés : Cédric BERGALLO -Florent REYNAUD – Maryse CASTELLANI – Elise FERRARI – Laetitia DUCHET

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	0	5

Mme Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_66

Objet : 03- 7.5.1 –EXTENSION DE LA VIA FERRATA – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire expose à ses collègues que le tronçon final de la Via Ferrata a été réouvert en 2021 suite à des travaux de réfection de la ligne de vie. Cependant, le parcours se termine aujourd'hui sur un point haut, et le retour au village se fait par un sentier nécessitant une marche de près d'une demi-heure. Aussi, un projet d'extension de la Via Ferrata, qui permettrait de créer un itinéraire de retour ludique a été élaboré.

Monsieur le Maire rappelle que le programme Espace Valléen est une initiative de l'Etat et des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur en faveur de la diversification touristique sur le Massif des Alpes. Il a pour objectif de favoriser l'émergence d'une offre quatre

saisons, innovante, diversifiée et durable à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

Le programme Espace Valléen est présent dans les vallées de la Riviera Française depuis 2015 sous le pilotage de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française. La commune de Tende est l'une des 11 communes du périmètre de l'Espace Valléen de la Riviera Française.

Le nouveau montant du projet est le suivant :

- Etudes (Maitrise d'œuvre, CT, CSPS, etc...) :	12 000
- Travaux d'infrastructure :	89 000
- Aléas	4 000
Total HT :	105 000

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Financier	Montant	Taux de financement
Région	52 500,00 €	50%
Etat (FNADT)	31 500,00 €	30%
Commune	21 000,00 €	20%
TOTAL tous financeurs	105 000,00 €	100%

CONSIDERANT les éléments susmentionnés,

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le montant de l'opération estimé à 105 000 € HT.
- de valider le plan de financement du projet tel que décrit ci-dessus
- d'autoriser le Maire à solliciter l'ensemble des subventions prévues au plan de financement
- d'autoriser le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le: Et de la réception en Préfecture le :
